

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 55 (1919)
Heft: 23-24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

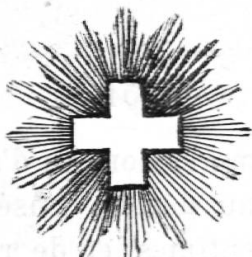
Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LV^{me} ANNÉE

Nos 23-24

Série A



LAUSANNE

14 juin 1919.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Gottfried Keller, un éducateur du peuple. — Les devoirs à domicile. — Divers : Un appel au corps enseignant romand. Cours de vacances à Bâle. Instituteurs belges et Société pédagogique romande. — Françoise entre dans la carrière. — Bibliographie.*

Avis à nos lecteurs.

Nous rappelons que L'ÉDUCATEUR paraît tous les 15 jours de juin à octobre.

Nos mesures sont prises pour que les places vacantes dans le canton de Vaud soient annoncées en temps utile dans notre journal, malgré l'intervalle de deux semaines qui sépare la publication de deux numéros consécutifs.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son dernier communiqué, le Bureau de la société pédagogique romande s'est occupé d'un certain nombre d'affaires importantes.

Le reliquat de la souscription en faveur des collègues belges a été transmis, pour distribution équitable, aux associations pédagogiques de ce pays.

L'Éducateur, d'après le rapport de M. Visinand, maintient, en 1919, à peu près son nombre d'abonnés, malgré l'augmentation du prix du journal. Dans la courbe descendante figurent le Jura bernois, le canton de Fribourg et le district de La Chaux-de-Fonds. Ce fléchissement est heureusement compensé par l'apport nouveau de Vaud et Neuchâtel (autres districts).

En résumé : 2200 abonnés.

Les annonces de notre journal sont fixées à un prix ne corres-

pendant plus au prix d'impression, en d'autres termes, nous travaillons à perte. Le Bureau décide, conséquemment, de porter le prix de la ligne à 40 centimes et de revoir le tarif dans son ensemble pour l'année prochaine.

Le Bureau a émis un préavis négatif sur une proposition, faite au Comité central, demandant que la cotisation des membres non-abonnés soit portée à un chiffre plus élevé. La bonne intention de nos collègues était manifeste, mais la pratique montre diverses difficultés d'application qui nous font croire que le statu quo est préférable pour l'instant.

L'organisation de notre prochain Congrès a été une de nos principales occupations.

Prolongée de deux ans et prenant échéance au 31 décembre 1920, la délégation neuchâteloise, ainsi le veut un usage remontant à 1860, est tenue d'organiser l'assemblée générale de la Romande dans la dernière année de son mandat.

Le terme s'approche... l'horizon économique n'est guère éclairci. On ne rompt cependant pas de gaieté de cœur avec les vieilles traditions ; aussi, en dépit de toutes les difficultés qui pourront se présenter, le Bureau a-t-il décidé de convoquer le corps enseignant romand à Neuchâtel en 1920.

A heure sérieuse, réunion sérieuse.

Ce que nous désirons, c'est que la caractéristique de l'assemblée en perspective soit la note « travail ». Que le futur congrès nous apporte quelques moments de bonne et franche gaieté, c'est très bien ; que le résultat financier soit satisfaisant, c'est encore très bien ; mais, ce qui doit être par-dessus tout le mieux, c'est que les éducateurs qui y auront participé puissent retourner chez eux avec un bagage nouveau et un horizon élargi. En outre, réception très simple, tel est le congrès que nous entrevoyons, car, dans ce domaine aussi, il importe de nous aiguiller sur une voie nouvelle.

La première question mise à l'étude, « Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel », est une vieille connaissance, car il est à noter qu'une des préoccupations du corps enseignant a toujours été de savoir où l'on en était et ce qui

devait encore être fait. Dans la liste déjà nombreuse et très suggestive des rapports généraux de la Romande se remarque cette tendance à fixer l'étape et à scruter la route de demain.

C'est à M. *E. Duvillard*, à Genève, que le Bureau a confié cette mission. Ancien président de l'Union des instituteurs genevois, bien connu dans les milieux scolaires, M. Duvillard a déjà exprimé en une brochure quelques-unes des réflexions que lui suggérerait ce sujet si vaste et si ardu. La question lui est donc familière et M. Duvillard, nous en sommes certains, sera un guide sûr et compétent pour l'orientation future de nos écoles romandes.

Entièrement différente est la seconde question, « De l'équivalence des brevets dans la Suisse romande ». Ici, le rapporteur général a page blanche. Sauf quelques tentatives, couronnées de succès partiels, préconisant certaines mesures législatives uniformes pour les cantons romands : programmes, manuels, matériel d'enseignement, sans oublier le livret scolaire romand qui n'existe pas encore en 1919 (Rapports de MM. Dubois en 1892 et Groscurin en 1896), nos annales sont muettes au point de vue d'une centralisation intercantonale romande.

C'est à la sagacité de M. *Georges Stræle*, instituteur à Neuchâtel, que le Bureau a recours pour élucider cette question qui est un sujet d'avenir. Notre excellent collègue qui présenta en 1911 le rapport neuchâtelois sur la préparation et les moyens de perfectionnement du corps enseignant primaire, rapport concluant à l'organisation d'une Ecole normale cantonale unique, est particulièrement qualifié pour approfondir ce problème avec la hauteur de vues et la clarté dont il est coutumier.

W. BRANDT.

N.-B. — Nous adressons un appel pressant aux sections de la S. P. R. pour que les rapports cantonaux régionaux ou individuels parviennent à M. Fritz Hoffmann, à Neuchâtel.

Rectification. — L'entrefilet intitulé « Vingt francs », publié dans notre Chronique vaudoise du 31 mai, devait être signé *Marcel Gardel* (et non *Marie*, comme nous l'avons imprimé par erreur). (*Réd.*)

GOTTFRIED KELLER

Un éducateur du peuple.

Le 19 juillet de cette année, le peuple suisse célébrera le centième anniversaire de la naissance du plus grand écrivain qu'il ait produit depuis Rousseau : Gottfried Keller. Il y a quelque imprudence, peut-être, à associer ici ces deux noms ; l'auteur de *Henri le Vert*, des *Gens de Seldwyla*, de *Martin Salander*, des *Nouvelles zuricoises*, n'a pas connu des luttes intérieures comparables à celles qui nous ont valu les « Confessions ». Il n'a jamais prétendu exercer une influence mondiale ; l'horizon restreint de sa petite patrie lui suffisait. Mais il occupe, dans la littérature de langue allemande, une place si éminente, il a su associer si heureusement les problèmes de la destinée humaine à notre mentalité propre, à notre histoire et aux conditions de vie de chez nous, que force nous est de reconnaître en lui l'un des maîtres de la pensée suisse dans ce qu'elle a de plus solide et de plus aimable à la fois : le bon sens, l'esprit démocratique et la recherche du beau et du bien en dehors de toute métaphysique et de tout dogmatisme. Quand cet idéal a à son service un don d'écrivain, de conteur et de poète tel que celui de Keller, il mérite qu'on ne laisse point passer inaperçues les occasions de le rappeler à la conscience populaire.

Né dans une famille d'artisans zuricois, le jeune Gottfried tenait de son père, qu'il perdit de bonne heure, un intérêt passionné pour la chose publique et un sens de la solidarité civique qui fut la cause du souvenir le plus douloureux que lui ait laissé son enfance. Pour avoir endossé la responsabilité d'un acte d'indiscipline collective, il fut chassé de l'école industrielle et vit son avenir compromis à l'âge même où ses facultés remarquables allaient prendre leur essor. Il faut lire, dans son roman autobiographique, « *Henri le Vert* », le récit de cet incident : c'est un chapitre poignant de pédagogie vécue, qui devrait figurer dans tous nos manuels d'éducation à côté de quelques pages de *David Copperfield*, afin de mettre en garde tous ceux qui ont la charge de jeunes âmes contre certains systèmes disciplinaires malheureux. Désarmé, sans vocation précise, Keller essaie de la peinture ; deux années d'études manquées à Munich finissent dans la misère, et l'enfant prodigue

rentre au domicile maternel plus incertain que jamais du chemin à suivre.

Les temps mouvementés devaient lui aider à se trouver lui-même. C'était alors l'époque mémorable où l'esprit de progrès soutenait en Suisse une lutte à mort contre la réaction patricienne et cléricale. Keller se jette à corps perdu dans cette lutte; elle lui inspire ses premiers articles de journaux et ses premiers vers. L'orage se dissipe, l'aube de 48 a lui, Keller passe six années à Heidelberg et à Berlin; il y parfait ses connaissances, étudie les hommes et acquiert, dans l'art du conteur, cette perfection, ce don d'évocation et cette vigueur savoureuse, qui feront vivre ses œuvres à jamais. Il a déjà suffisamment souffert, observé, agi, pour retirer, de sa fréquentation des auditoires et des cercles littéraires, un profit qui aurait été refusé à un homme plus jeune; et lorsqu'il revient à Zurich en 1855, son idéalisme des premières années s'est mué en un réalisme pratique doublé d'une tendance moralisatrice doucement ironique.

Toutefois, s'il a gagné déjà une notoriété que l'avenir changera en célébrité, sa plume ne lui crée qu'une existence précaire, et il accepte avec reconnaissance le poste de chancelier de l'Etat de Zurich que lui offre le gouvernement de ce canton. Mais l'air des bureaux ne sera-t-il pas mortel pour son génie? Sa production littéraire est en effet contrariée pour un temps par ses nouvelles fonctions, et au grand étonnement de certains de ses compatriotes, qui concevaient des inquiétudes, apparemment justifiées, sur la façon dont les affaires de l'Etat seraient gérées par un poète et littérateur évadé des salons de peinture, il se révèle un fonctionnaire modèle, et donne pendant 15 ans le meilleur de son temps à l'administration publique. Cependant, comme le dit Jacob Bosshart dans la notice que recevront les acheteurs des cartes du 1^{er} août de cette année, « Keller, semblable à un arbre qui, l'été durant, balance paresseusement ses fruits grossissants au soleil et à la rosée, laissa longuement mûrir en lui ses œuvres en gestation, jusqu'à ce que, pleines de vigueur et de saveur délicieuse, elles tombèrent d'elles-mêmes de la branche. » Le moment de la pleine maturité vint lorsque, en 1876, il résilia ses fonctions,

se voua exclusivement à son activité d'écrivain et se mit à parfaire cette longue série de nouvelles qui sont parmi ce que la littérature de tous les temps a produit de plus original et, à certains endroits, de plus parfait.

Déjà en 1854, avant son retour de Berlin, Keller avait publié la première série des *Gens de Seldwyla*, dans laquelle il conte la destinée de quelques types de deux bourgades situées quelque part en Suisse, pas très loin de Zurich. C'est dans ce volume que figure le récit que le critique Engel appelle le plus beau qui ait été écrit en langue allemande : *Romeo et Juliette au village*. Nulle part ailleurs on ne trouve une intuition plus profonde des passions qui s'agitent dans l'âme des humbles, aussi bien que dans celles des grands de ce monde. C'est toute la querelle des Capulets et des Montaigus, tout le tragique de l'amour des enfants de parents ennemis, transportés dans le cadre agreste de la campagne zuricoise. Qui nous donnera de cette œuvre une traduction digne de sa perfection ?

En attendant qu'une édition française complète permette au public romand de jouir de l'œuvre de Keller comme il jouit de celle de Gotthelf, un livre s'offre à nous qui mérite, en cette année d'anniversaire, d'être placé à toutes les bibliothèques ; c'est celui dans lequel la Librairie Payot a réuni quatre des nouvelles de Keller¹, en premier lieu ce *Fanion des sept braves*, dans les plis duquel vibre l'âme helvétique dans ce qu'elle a de plus sain. Le lecteur ne goûtera pas moins le récit de la vie du *Bailli de Greifensee*, cet original vieux garçon dont les jugements de Salomon émerveillaient les administrés. Ces deux nouvelles mettent en relief l'un des talents les plus surprenants du célibataire endurci que fut Keller : la création de caractères féminins aussi fraîchement dessinés et aussi vivants que divers de nature. La mère de Karl Hediger, le héros du *Fanion*, sa fiancée Herminie, puis les cinq amoureuses manquées du bailli Landolt, voilà un fleuron qui en dit long sur les trésors de psychologie et de fine sensibilité que cachait la rude enveloppe de l'écrivain zuricois.

¹ Gottfried Keller : *Le fanion des sept braves*, suivi de : *Le bailli de Greifensee*. — *Histoire de la Petite Mérette*. — *La petite légende de la danse*. Préface de Virgile Rossel. Payot, Lausanne, 1919, fr. 4.50.

Keller est plus que le Shakespeare de la nouvelle dont a parlé Paul Heyse; il est plus que le lyrique raffiné dont la douceur et la profondeur de sentiments stupéfiaient ceux qui connaissaient ses dehors frustes et parfois hargneux; il est, affirme le titre de cet article, un véritable éducateur du peuple. Il l'est dans celles de ses poésies qui chantent l'âme suisse, dans son *O mein Heimatland!* le plus beau de nos chants nationaux; il l'est par son amour intense de la liberté; il l'est dans ceux de ses romans et de ses nouvelles qui traitent, auréolés de fantaisie délicieuse, des devoirs de l'individu dans la collectivité; il l'est par cette communion profonde avec l'âme du peuple qui lui faisait chercher un bain de Jouvence dans les fêtes populaires et dans les coutumes de nos tirs fédéraux. Il l'est dans ses personnages les plus typiques, dont la destinée, heureuse ou tragique, est le fruit de leur éducation ou de leurs propres œuvres. Il l'est dans sa foi au progrès, qui lui fait chanter les découvertes modernes et se réjouir de l'avènement des temps nouveaux. Et il l'est encore et surtout quand il s'alarme des errements de la démocratie, de l'absence de simplicité qui accompagne trop souvent la venue du bien-être. « Le temps viendra, s'écrie l'un des sept braves, où, chez nous comme ailleurs, de grandes fortunes seront entassées sans avoir été gagnées par le travail ou par l'épargne. C'est alors qu'il s'agira de tenir le démon en respect ! »

Ce temps est venu, ô mânes de Keller ! Le démon du lucre, dans lequel notre grand concitoyen voyait le pire ennemi de la démocratie, exerce ses ravages dans les âmes qui se sont vendues à lui. Que n'avons-nous, en ces jours troublés, un conteur digne de Keller et digne de Gotthelf, pour nous montrer, mieux que dans des traités de morale ou dans des sermons, si éloquents soient-ils, le prix inestimable de la vie simple et de la fidélité à l'idéal d'un peuple dont les traditions de liberté sont l'unique raison d'être !

Dans la préface remarquable qui ouvre le volume que nous avons cité — c'est plus qu'une préface : c'est, dans sa concision, la meilleure analyse du caractère et de l'œuvre de Keller que nous possédions en français — M. Virgile Rossel écrit : « Implacable bon sens, robuste optimisme, assaut constamment livré aux

illusions de la vanité, prédication de simplicité, de droiture et d'énergie, réalisme sain et doux avec le coup d'aile de la poésie, inextinguible humour, ivresse d'inventer et de conter, bien fils du peuple par la vivacité de la sensation immédiate comme par la prédilection pour les humbles destinées, Suisse de tout son être, dans ses lacunes non moins que par les meilleurs de ses dons, esprit pratique dont un faux idéalisme n'altéra jamais la clairvoyance, démocrate passionné, bourgeois de Zurich infiniment plus que citoyen du monde, artiste original par le tour de l'imagination comme par le nerf et la saveur du style, trop local peut-être pour s'installer triomphalement dans la littérature universelle et pourtant trop de son pays et de sa race pour n'être pas profondément humain, il y a tout cela dans Gottfried Keller. »

Il nous a paru que l'*Educateur*, qui veut être suisse avant d'être romand, se devait à lui-même de rappeler à ses lecteurs la mémoire et l'œuvre d'un tel homme.

ERNEST BRIOD.

LES DEVOIRS A DOMICILE

Au bon vieux temps, dans l'école d'autrefois, où, base de toute l'œuvre scolaire, la mémorisation trônait en maîtresse, il fallait travailler à la maison et travailler beaucoup. Savoir sa leçon, c'était savoir par cœur. Les élèves pouvaient au gré de leur intelligence ou de leur développement la comprendre peu ou prou, ignorer même le sens de certains mots, ils devaient débiter le texte sans en omettre un iota. Et où l'apprendre, sinon à la maison ?

Aujourd'hui, certes, nous sommes en progrès. Un texte est toujours préparé en classe, avant d'être mémorisé. Le sens de chaque phrase, les expressions particulières, le vocabulaire, sont étudiés avec soin. Cependant, pour la plupart de nos élèves encore, apprendre une leçon, c'est la lire le plus rapidement possible un nombre de fois suffisant, pour que, tels les anneaux d'une chaîne ininterrompue, chaque mot se fixe dans la mémoire. Ainsi cette faculté seule travaille. Effort sans valeur : la mémoire ne se développe pas, c'est connu, et comme l'enfant ne saurait réfléchir dans cette lecture en quatrième vitesse, il n'y a donc aucun gain intellectuel. Le temps passé ainsi est fort mal employé, pour ne pas dire perdu.

Quand le commis quitte son bureau, quand l'ouvrier sort de son atelier, ils ont fini leur journée. L'écolier, après six heures d'immobilité

contre nature, d'attention spontanée ou volontaire, fatigante toujours, n'a pas terminé la sienne. Ce n'est pas avec le sentiment du devoir accompli qu'il rentre chez lui, mais avec le souci des tâches à faire pour le lendemain. Héritage de la vieille école, ce besoin de donner du travail à domicile ! Combien de maîtres croiraient commettre un péché mortel de laisser leurs élèves vider joyeusement la classe en disant : « Quel bonheur, rien à faire pour demain ! »

La famille, son aide, son indifférence ou son hostilité pour l'école, l'intelligence des enfants, le degré de leur développement, l'état de leur santé, leur goût pour l'étude, leur ambition même, les placent dans des conditions si différentes que, je n'hésite pas à le déclarer, les devoirs à domicile sont injustes. Ce qui est un jeu pour les uns est un gros travail pour les autres. A la faiblesse de l'intelligence viennent s'ajouter, quelquefois, la mauvaise volonté et, presque toujours, un manque d'intérêt complet pour l'étude. Le pauvre élève, incapable d'effort intellectuel, impuissant à fixer son esprit, a fait bien peu de choses, même après avoir passé un long temps sur ses livres. Le lendemain, retenue ou punition augmenteront sa fatigue ou sa tâche nouvelle, si bien que, de plus en plus débordé, il tombe d'un découragement profond dans une apathie complète. Dès son entrée à l'école, le voilà sacré « paresseux », titre honorifique qu'il conservera durant toute sa scolarité.

En ville, comme à la campagne, les parents des élèves de l'école primaire, de l'école populaire, sont en droit de disposer de leurs enfants hors des classes. Il y a le bébé à garder, le ménage à tenir, les commissions à faire, le bois à couper ou à aller chercher, le bétail, le jardin et les champs, que sais-je encore, tant de besognes diverses, utiles à tous et dont beaucoup constituent un exercice excellent pour la santé de nos écoliers, supérieur, infiniment, à la conjugaison d'un verbe. Et après... qu'ils jouent, s'il y a encore du temps, ils sont faits pour cela ! Souvent, les aînés sont occupés chaque soir, pour un maigre salaire, dans quelque commerce, attelés déjà à cette corde dont les deux bouts ont si grand' peine à se rejoindre. Songe-t-on assez aux familles pauvres et nombreuses, serrées dans des appartements exigus et dont les enfants travaillent dans des conditions déplorables ?

Concluons : l'école primaire doit et peut, dans une plus large mesure, se suffire à elle-même, tout particulièrement aux degrés inférieurs et intermédiaires. Continuons l'évolution commencée ; mémorisons et « bourrons » moins, étudions, observons, cherchons, exerçons mieux ensemble. Que de temps perdu en classe à réciter les leçons, qu'il serait préférable d'employer à les apprendre !

Pas de devoirs à domicile ! que d'objections, mais que d'avantages aussi. Nous y reviendrons.

A. CUENDET.

DIVERS

Un appel au corps enseignant romand. — Comme on le sait, le Comité de la fête nationale suisse édite chaque année, à l'occasion du 1^{er} août, une série de cartes postales dont la vente a lieu au profit d'œuvres d'utilité publique. Commencée très modestement par un comité local présidé par le toujours dévoué et sympathique secrétaire du Département de l'Instruction publique du canton de Zurich, Dr F. Zollinger, cette œuvre a pris une extension remarquable; elle est maintenant dirigée par un comité largement national et a fait bénéficier de plus de fr. 600 000 de dons, dans l'espace d'une douzaine d'années, une foule de malheureux; elle est venue en aide à de multiples entreprises inspirées par l'idéal du progrès éducatif et de la solidarité nationale. C'est ainsi qu'elle a versé, pour la seule année 1918, fr. 5000 aux sociétés suisses de gymnastique, fr. 10 000 au fonds pour la réparation des dommages non couverts par des assurances, et fr. 80 000 au Don national.

Ces dons eussent pu être toutefois beaucoup plus considérables sans la concurrence intéressée d'éditeurs de séries non officielles de « cartes du 1^{er} août », qui se sont emparés d'une raison commerciale que la loi ne protège pas; le public peu renseigné achète ces cartes de bonne foi, dans la pensée qu'il contribue à une œuvre patriotique, alors que le bénéfice de cette vente privée va exclusivement à leurs auteurs et éditeurs. En 1918, la seule série officielle de cartes du 1^{er} août, celle de la « Landsgemeinde » de Welti, a vu son écoulement contrarié dès le premier jour par ces commerçants peu scrupuleux, qui bénéficiaient ainsi des appels adressés au public par le Comité de la fête nationale suisse. Il reste de ces cartes un stock assez considérable qui sera mis en vente cette année avec la série de 1919 consacrée à la mémoire de Gottfried Keller.

Comme le mal que nous signalons existe surtout en Suisse française, le sous-signé, délégué par le Comité de la Société pédagogique romande au Comité de la fête nationale, dans lequel il remplit les fonctions de secrétaire français, adresse aux lecteurs de l'*Educateur* un appel chaleureux pour qu'ils renseignent le public et tout particulièrement les élèves de nos écoles, sur cette question. Il s'agit de mettre fin à un commerce qui, s'il n'est pas condamné par la loi, est d'autant plus blâmable qu'il se pare de dehors patriotiques pour contrecarrer une œuvre utile au premier chef.

Les seules cartes *officielles* du 1^{er} août 1919, mises en vente en juillet, seront donc :

1^o La série des panneaux de Welti (*Landsgemeinde*);

2^o Trois cartes consacrées à la mémoire de Gottfried Keller, soit : sa maison natale, au « Goldenen Winkel », dans le vieux Zurich; son portrait en 1872, par Buchser; son portrait en 1889, par Arnold Böcklin. Si, comme nous l'espérons tous, la paix est signée prochainement, cette série sera munie du « timbre de la paix » édité par la Confédération, ce qui lui donnera une valeur philatélique réelle. Elle sera accompagnée, pour les acheteurs de la série entière, de la notice biographique de Jacob Bösshart dont il est question dans notre article de fond de ce jour.

Ajoutons que le produit de la vente des cartes *officielles* ira aux œuvres suisses

d'éducation physique et aux veuves et orphelins nécessiteux d'écrivains et artistes nationaux.

E. BRIOD.

Cours de vacances à l'Université de Bâle. — Comme un grand nombre de maîtres primaires et secondaires désirent approfondir leurs connaissances de l'allemand, nous pensons leur être agréable en leur signalant les cours de vacances institués par l'Université de Bâle du 14 juillet au 23 août 1919.

Donnés en allemand par des professeurs suisses, sous la direction de M. le Prof. Dürr, ces cours comprennent d'une part des exercices pratiques de lecture (livres et journaux), de conversation, de dictées et de composition, de grammaire et de phonétique, et d'autre part des séries de conférences sur la littérature, l'histoire et l'art suisse et allemand. Des courses et des visites en commun feront connaître aux participants les curiosités de la ville, les grandes entreprises industrielles et les beautés de ses environs. La finance d'inscription est de 40 francs pour quatre semaines, de 50 francs pour six semaines. La lecture du programme détaillé, qu'on peut se procurer au secrétariat de l'Université, ne pourra qu'engager davantage encore les Romands à profiter de l'occasion qui leur est offerte. Ce faisant, ils soutiendront les organisateurs du cours, qui cherchent à travailler pratiquement au rapprochement et font de leur mieux pour être agréables à leurs confédérés romands.

Bâle.

H. MATTHEY.

Instituteurs belges et Société pédagogique romande. — Nous avons publié (*Educateur*, n° 21) la lettre reçue par le Comité de la S. P. R., de la Fédération des instituteurs communaux de Belgique, en réponse à l'adresse qu'il lui avait envoyée. Voici maintenant la réponse de la Fédération des instituteurs chrétiens, la deuxième grande association d'instituteurs belges; elle nous est parvenue par l'intermédiaire de la légation de Belgique à Berne :

A Messieurs les Président et Membres de la Société Pédagogique de la Suisse romande à

Neuchâtel, Suisse.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Vivement touchés par l'aimable attention du Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande, les membres de la Fédération Générale des Instituteurs Chrétiens de Belgique remercient de tout leur cœur leurs collègues suisses de la belle lettre qu'ils leur ont transmise par l'intermédiaire de notre Ministre des affaires étrangères, et de l'offre généreuse qu'ils ont faite de venir à leur aide. Les nobles sentiments de solidarité professionnelle qui les ont inspirés leur font grand honneur et méritent l'admiration de tous.

Le peuple belge meurtri, piétiné par les hordes barbares qui, au mépris des traités, ont envahi le sol sacré de la Patrie, n'est pas abattu; il vivra: il veut vivre et se relever malgré les ruines incalculables que les bandits féroces ont accumulées sous leurs pas.

« La cause de l'Honneur, du Droit et de la Liberté » pour laquelle la Belgique et son Roi ont lutté pendant plus de quatre longues années a triomphé d'une façon éclatante. Les Belges savaient le sort qui les attendait lorsque, répondant

à l'injonction insolente de l'envahisseur, ils se sont écrié d'une voix unanime : « Vous ne passerez pas ! » Le sang généreux de nos martyrs a été versé pour la plus noble des causes : il a sauvé l'Europe de la barbarie germane.

Au nom du corps enseignant des écoles primaires belges, les soussignés, membres du Bureau de la « Fédération belge des Instituteurs chrétiens », vous expriment leurs sentiments de sincère gratitude, vous envoient leur plus cordial salut de confraternité et expriment l'espoir que des relations amicales se lient dès maintenant entre votre Fédération et la nôtre.

Le Président :

CH. DE BRUYNE.

Le Secrétaire :

C. WANWINKEL.

Françoise entre dans la carrière¹.

II

Premières armes.

Ça y est ! Délicieusement lasse d'une « varappe » au Salève, je venais de m'installer confortablement dans le coin le plus propice aux « molles » décentes. Mon carnet de notes devant moi, mes camarades du « cours d'application » autour, je devais offrir l'image édifiante de la parfaite stagiaire ; et l'esprit immergé dans une brume de béatitude, j'entendais vaguement bourdonner à mes oreilles une vague leçon de géométrie. La porte s'ouvre. J'ai l'intuition que c'en est fait de ma quiétude ; Monsieur le « Principal » vient d'entrer. Son visage généralement sévère s'auréole d'un sourire qui ne présage rien de bon. Je me défie avec raison de cette « précaution oratoire ». Nous échangeons un coup d'œil, mes camarades et moi, et tendons l'oreille. C'est bien cela : grippe... manque de personnel... désolé... une de ces demoiselles... nécessité absolue.... La pierre dans la mare aux grenouilles, quoi ! Instinctivement, nous esquissons le geste de plonger sous la table. Il s'agit de remplacer Monsieur J., un maître de troisième année, célèbre par ses théories avancées en matière pédagogique et qui semble avoir emprunté pour sa classe la devise de l'abbaye de Thélème. Entend-on dégouliner dans l'escalier la cataracte d'une écluse qui se vide, c'est la horde de Monsieur J. qui descend à la gymnastique. Un carreau est-il étoilé par une pierre ou une balle, c'est l'œuvre d'un élève de Monsieur J. Communauté pleine de vigueur et d'initiative, cette classe n'a pas sa pareille pour organiser un chahut, faire la conduite au vaincu d'une « coquance », hurler en chœur le sacramentel « tu y as r'çu ! » Elle exprime même ses sentiments esthétiques avec un ensemble touchant. Juliette Desbois, notre compagne, a rallié, hier, autour de son bérêt rouge, une troupe de manifestants qu'elle a, bien malgré elle, trainée jusqu'au préau de l'école. C'est donc Monsieur J. qu'il s'agit de remplacer. A qui l'honneur ? Le « Principal » nous tâte du regard. Avec une modestie bien faite pour me surprendre, mes camarades se récusent l'une après l'autre ; et, tout aussitôt, éclate un chœur de louanges :

— Françoise Burnet ! vous qui êtes si énergique, qui donnez si bien les leçons ! Monsieur l'Inspecteur le disait encore l'autre jour....

¹ Voir *Educateur* n° 21.

Je secoue d'un mouvement d'épaule cette averse de suggestions intéressées et je suis mon destin sous la forme du « Principal ».

Un grondement d'orage annonce l'approche de l'autre. Nous pénétrons. Dans un nuage de poussière, je vois grouiller et gesticuler une multitude d'ombres. Nous venons interrompre une fameuse partie. Au tableau noir, un artiste donnait la dernière touche à un « portrait du maître » souligné d'une légende pimentée. Quatre philosophes, assis sur leurs talons, jouent aux « mâpis » sur le linoléum, avec une gravité de bonzes en prières. Un pierrot enfariné de craie se démène comme un pantin, tandis qu'un clown, les joues barbouillées aux crayons de couleur, débite un boniment qui met en délire toute une galerie d'admirateurs.

Figés soudain, les gamins se sont mis, d'instinct, au « garde-à-vous », et les trente paires d'yeux vont, inquiets, au « Principal » dont le sourire a disparu et reviennent, amusés, sur ma personne.

— Chouette ! une « megotte » ! on va rigoler !

C'est à voir, mes petits.

Le « Principal » procède aux exécutions sommaires. Le clown et le pierrot sont envoyés au lave-mains avec brosse, savon et linge de toilette, les joueurs de « mâpis » ont réintégré leurs places respectives. Un semblant d'ordre s'établit. Le « Principal » y va de son petit discours : Mademoiselle va remplacer le maître malade. Cœur, amour-propre.... Et gare aux foudres, si tout ne marche pas droit ! Pas une polissonnerie ! pas le moindre bruit ! Sinon !

Les trente têtes levées sont celles de trente chérubins méconnus. Les suspecter, eux, les innocents, si sagement incrustés dans leurs bancs comme des Saints dans leur niche !

— Et, Mademoiselle, ma classe est au fond du vestibule. Ne manquez pas d'avoir recours à moi, si....

Mes lèvres disent : Certainement et merci, Monsieur. Mais mon cœur s'arme d'un bouclier d'airain. Quoique Françoise n'en puisse jurer par sa barbe, elle en viendra seule à bout !

Mon cœur bat terriblement fort. Mais je promène, d'une division à l'autre, un regard que je me plais à croire calme. A défaut d'expérience, j'ai des principes. Ils ne sont pas à moi, c'est certain : mes professeurs me les ont donnés comme bon argent. Je ne saurais mettre en doute la valeur de leur monnaie. Je sais qu'un bon maître est un Orphée qui attire à lui tous les cœurs par la suavité de son enseignement. Il donnerait du charme à l'énumération des os d'un squelette et rendrait irrésistible l'attrait du participe passé d'un verbe pronominal. C'est mathématique : Leçon intéressante = discipline parfaite. Je vais donner une... que dis-je ? vingt leçons intéressantes. Je ne suis pas prise sans vert. J'ai pioché mon programme.

— Mes enfants, prenez votre livre de lecture.

— Oui, m'man ! piaule un loustic.

Un fou-rire ébranle les murs. C'est irrésistible. Je me pince, je serre les lèvres. Inutile ! J'éclate de rire à mon tour et la gaité générale tourne à la frénésie.

Heureuse inspiration ! Me voilà leur « copain ». On se met à l'aise ; on ne se

gêne pas avec sa mère ! En vain, j'essaie de ramener l'attention sur le morceau de lecture. Je prêche, morigène, m'égosille, brandis une règle fallacieuse, frappe sur le pupitre, objurgue, supplie... rien n'y fait. Un quart d'heure ne s'est pas écoulé que chacun est retourné à ses petites affaires. Les uns — les plus sages — dessinent. Les autres s'interpellent à haute voix ou jouent à cache-cache sous les bancs. Affalée au pupitre, j'enrage en mon par-dedans. Des titres de « compositions pédagogiques » dansent dans mon cerveau une sarabande folle. « Non, non, l'homme n'est jamais incorrigible ! » « L'enfant n'est pas un vase à remplir, mais une âme à former. » « Sois ce que tu veux que tes élèves deviennent. » Et l'inanité des théories humaines emplit mon âme d'amertume. La récréation met un terme à mon supplice. Dans l'escalier, le « Principal » m'épie. Des maîtres, me suivent d'un œil ironique. Je passe, inaccessible et grave. Mes camarades m'entourent.

— Ça va ? C'est pénible ? Ils travaillent ?

Je les rassure.

— Très facile. J'ai presque fini le programme. Encore deux jours comme cela et le maître n'a pas besoin de revenir.

J'espérais que les jeux forcenés auxquels ils venaient de se livrer auraient calmé mes trente diables. L'air de la liberté les a grisés, au contraire. C'est sur la marche de la « Madelon » qu'ils pénètrent dans la classe dont ils font le tour en jouant de la flûte sur leurs règles. J'essaie de les rallier autour d'une causerie, mais je n'ai pas dit vingt paroles que ma voix est couverte par des exclamations, l'attention détournée par un match de boxe. L'heure me paraît longue jusqu'à la sortie. Pour comble, mes polissons m'attendent au tournant de la rue. Quand je les ai dépassés sans retour possible, un chœur d'ensemble éclate jusqu'aux confins de l'horizon :

« Mèèèère Burnet... et.... »

Oncle Rabat-Joie, jamais je n'oserais écrire avec quoi ça rime. J'en ai les joues en feu et il me semble que les charretiers rient du haut de leur siège et se retournent pour me regarder.

Dans quelles dispositions je reprends l'après-midi tu le devines. Je suis hérissée comme un porc-épic. J'ai préparé un copieux programme. Je leur en fourrerai jusque-là, dussé-je y employer l'entonnoir à gaver les dindons ! Les cahiers d'écriture sont distribués. Que dis-je ? Ils partent à la volée, dans un frisselis de papier qui m'égratigne les nerfs. Mes doigts battent sur le pupitre une marche de mauvais augure. Tandis que je m'applique à mouler au tableau noir, d'une main encore novice, des majuscules en « grosse », en « moyenne » et en « fine », je perçois des rires étouffés, des remarques saugrenues dont ma personne fait les frais.

— Commencez !

Pas à pas, je me promène entre les bancs. Bien m'en prend, oncle Rabat-Joie, d'avoir, comme tu dis, des yeux autour de la tête. J'avise, derrière mon dos, un sournois qui tente d'essuyer sa plume sur ma jupe claire. Un autre lance un « Blériot » qu'il vient de construire dans une page arrachée à sa grammaire. Je m'apprête à foudroyer de mon indignation les deux délinquants lorsque je me sens happer par la cheville. Un audacieux s'est glissé à quatre pattes, dans le

couloir, et tente de me faire perdre l'équilibre. Heureusement pour la dignité de ta nièce et l'honneur de la famille, l'équilibre est bon.... J'ai trop maraudé dans les cerisiers et les pommiers de ton verger pour ne pas savoir me raccrocher aux branches. Mais si mon équilibre physique se maintient, que n'en puis-je dire autant du moral !

Ah ! Rousseau ! Comenius ! Pestalozzi ! Joyeux, que n'êtes-vous présents pour assister à la confusion de votre disciple ! D'une main que m'envierait un lutteur de « vogue » j'ai relevé le coupable par le fond de ses grègues et.... Non, oncle Rabat-Joie !... je n'en avoue pas plus.... Si « on » savait, au « Département », ma carrière serait compromise, sinon brisée.

— Quel pétard ! accentue une voix qui résonne dans un silence admiratif.

Ma victime la joue marbrée, une main en défense sur... l'autre face, me contemple avec une stupeur émerveillée. Chacun a repris « sa ligne ». On n'entend plus que le grincement des becs... crac... crac... qui courent les pages et le petit coup sec qu'ils font en trempant dans l'encrier.

On s'applique avec ostentation. Et, dès lors, oncle Rabat-Joie, je trône en reine absolue au milieu de mes sujets soumis. Seulement, quand je circule dans mon domaine, je surprends des regards inquiets. On guette le geste de mes mains, des épaules s'effacent, quelquefois, un bras se lève par un mouvement réflexe, pour faire écran sur le visage. Et quand nous descendons en cortège, à la récréation ou à la gymnastique, Hindenbourg lui-même sourirait à notre cadence : Un, deux ! Un, deux ! Des oies naturelles ne feraient pas mieux.

Le « Principal », mes collègues des deux sexes, mes camarades font la haie et nous regardent passer bouche bée.

— C'est merveilleux ! Comment avez-vous fait ?

Je souris d'un sourire sybillin. N'est-ce pas, oncle Rabat-Joie, que la modestie rehausse la valeur de la vertu ?

TA FRANÇOISE.

(A suivre.)

L. H.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre des louveteaux, par R. Baden-Powell. Traduction de M. P. Bovet. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. Prix : fr. 4.

Les louveteaux, ce sont les éclaireurs de demain. Baden-Powell s'attache, dans ce livre, à parfaire son ouvrage fameux *Scouting for Boys*, en donnant au scoutisme une base psychologique qu'il pense être celle qui convient à des jeunes garçons. Cette base, c'est la vie de la Jungle, dans laquelle Rudyard Kipling a vu l'image de la société humaine primitive. Par un curieux mélange de fables, de faits et d'applications aux devoirs de l'éclaireur, Baden-Powell construit tout un cours de morale pratique pour jeunes garçons et futurs citoyens. La relation entre la vie des louveteaux de la jungle et ceux de nos écoles est quelquefois difficile à saisir ; il faudrait à nos enfants, pour cela, un sens du symbolisme et une mentalité primitive peu compatibles, nous en avons peur, avec l'éducation des peuples latins. Les perspectives infinies que procure la possession d'un vaste empire, le voisinage de la mer, enfin la nature du mysticisme anglo-saxon tel qu'il se révèle dans les cérémonies religieuses et dans les livres

les plus populaires de l'autre côté de la Manche, rendent très difficile l'adaptation de notre mentalité à des ouvrages tels que celui-ci. Il y a pourtant un bon parti à tirer, pour des lectures en classe, de certains chapitres du *Livre des lou-veteaux*, et l'art consommé du traducteur facilitera cet emploi spécial du volume.

L'Ecole nouvelle et le Bureau international des Ecoles nouvelles, par Ad. Ferrière, Docteur en sociologie, professeur de psychologie et de pédagogie, et Directeur du Bureau international des écoles nouvelles. — Lausanne, Dépôt central de librairie, 1919, 3^e édition. Prix : fr. 0,50.

Dans ce substantiel opusculé, l'auteur résume avec la clarté et la conviction que nos lecteurs lui connaissent l'origine du mouvement en faveur des écoles nouvelles, les conditions qu'elles doivent remplir et le but que poursuit le Bureau qu'il dirige avec un dévouement et une compétence admirables. Rappelons que cette institution « a pour but d'établir des rapports d'entr'aide scientifique entre les différentes Ecoles nouvelles, de centraliser les documents qui les concernent et de mettre en valeur les expériences psychologiques faites dans ces laboratoires de la pédagogie de l'avenir. »

C'est surtout à ce dernier titre que l'œuvre de M. Ad. Ferrière nous intéresse, et la rédaction de *l'Educateur* apprécie à sa haute valeur le privilège qu'a notre journal d'être, grâce à sa collaboration, au nombre des premiers bénéficiaires des renseignements qui lui parviennent.

L'effort éducatif qui s'impose. Simples réflexions accompagnées de questionnaires, par un ancien inspecteur scolaire.

Cet opusculé, édité par le Département de l'Instruction publique du canton du Valais, est mis par lui gratuitement à la disposition des instituteurs et des membres d'autorités scolaires qui le demandent. Dans une série de courts paragraphes, suivis de questions fort suggestives, l'auteur passe en revue la plupart des sujets qui s'imposent à la conscience d'un éducateur scrupuleux. Bien qu'il se place au point de vue de l'éducation confessionnelle, il le fait avec une connaissance des besoins et des devoirs de l'école populaire qui est la marque d'un pédagogue averti et expérimenté, et qui permettra à chaque maître de retirer un profit véritable de la lecture de ce guide.

Dans la liste des ouvrages que l'auteur recommande à l'instituteur pour sa bibliothèque intime (un peu spéciale, cette bibliothèque!), figurent trois revues pédagogiques, et *l'Educateur* n'en est pas! Nous ne songeons pas à en vouloir à M. l'ancien inspecteur de ses préventions à notre égard, et recommandons au contraire la lecture de son substantiel opusculé. E. B.

OUVRAGES REÇUS :

Et la Suisse!... par Benjamin Vallotton. — Berger-Levrault, éditeur, Nancy-Paris-Strasbourg. Pour la Suisse : F. Rouge et Cie, Lausanne. Prix : fr. 0,90.

Jeux de plein air et d'intérieur, par Ketty Jentzer. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. Fr. 3,50.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

Charles MESSAZ Photographe
Professionnel

a fait ses preuves par 30 années de pratique
dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

Rue Haldimand, à LAUSANNE

Il est ouvert tous les jours. — Téléphone 623. — Ascenseur.



Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'école sur demande



Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Librairie et Edition J. H. JEHEBER
GENÈVE — 20, Rue du Marché — GENÈVE

Viennent de paraître :

O. S. MARDEN

**Fais bien
ce que tu fais**

Un petit volume de 88 pages fr. 1.—

Ralph-Waldo TRINE

**CE QUE
TOUT LE MONDE CHERCHE**

Un volume petit in-16, de 168 pages fr. 2.50

O. S. MARDEN

LA JOIE DE VIVRE

**ou comment découvrir le secret
du bonheur**

Un volume de 274 pages, 4^{me} édition fr. 5.—
id. relié » 6 50

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**. L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

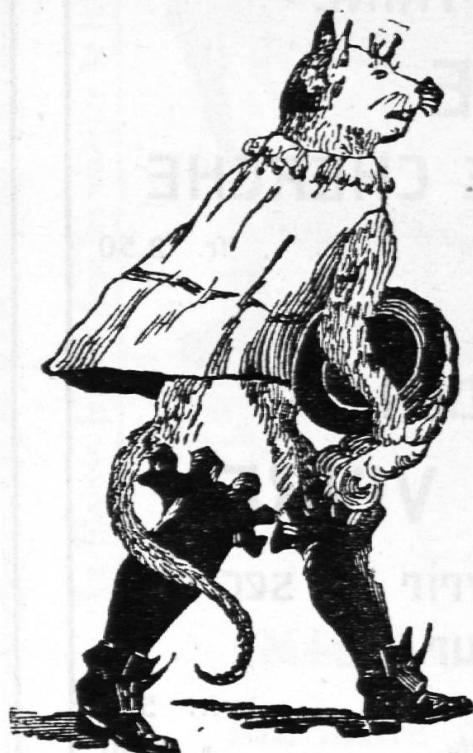
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le **MARDI A MIDI**.



Nous offrons
pendant qu'il y a du stock :

Soulier fort Derby nos 40 à 46	Fr. 29.75
Soulier de sport doubles semelles à soufflet	34.75
Bottines pour hommes Box calf ou chevreau	34.50
Bottines pour dames depuis	26.50
Richelieu pour dames depuis	15.75
Bottines pour garçons et fillettes Box calf nos 27 à 29	16.75
nos 30 à 35	18.75

Envoi contre remboursement
Echanges

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

Escompte à 30
jours à MM. les
instituteurs de
la S. P. V.

10 %

Un de nos représentants se rend
à domicile pour soumettre les
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



LAUSANNE

MAISON SPÉCIALE de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la
CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

A L'OCCASION DE LA PAIX ET POUR LE 1^{er} AOÛT

CHŒURS PATRIOTIQUES

Chœurs à quatre voix d'hommes a cappella :

679.	Amiel, A.	Roulez, tambours	35 cent.
1419.	Barblan, O.	Hymne à la patrie	35 »
1428.	—	Salut helvétique	35 »
2826.	Bratschi, P.	O sol natal	40 »
2314.	Carey, A.	Chant national suisse	40 »
3227.	Cattabeni, F.	Premier août	50 »
191.	Colo-Bonnet	Pour la patrie	50 »
1300.	Degerine, E.	Marche nationale helvétique	40 »
1536.	Denéréaz, C.-C.	Vive la liberté	35 »
2602.	Doret, G.	Chant des Suisses	35 »
2595.	—	Prière du Rutli	40 »
447.	Gerber, H.	A mon pays	35 »
706.	Giroud, H.	Restons unis	50 »
1389.	—	Un pour tous, tous pour un	35 »
464.	Grast, F.	A la patrie	40 »
402.	Juillard, E.	Chant patriotique	35 »
403.	Kœlla, G.-A.	A la patrie	35 »
392.	Lauber, E.	Le coin natal	40 »
391.	—	La terre helvétique	35 »
430.	Meister, C.-O.	Pour la liberté	40 »
2851.	Mendelssohn, F.	Liberté	40 »
353.	Metzger, E.	Hymne suisse	50 »
354.	—	Le pays natal	40 »
2852.	—	Hymne au drapeau	40 »
3289.	—	La patrie est immortelle	40 »
3290.	—	Chants du pays	40 »
2854.	Moratin, R.	La croix fédérale	40 »
1836.	Neuenschwander, S.	Le serment du Grütli	35 »
492.	North, C.	A la patrie	35 »
499.	—	Le cantique de la Suisse	35 »
495.	—	Prière pour la patrie	35 »
574.	—	Un pour tous, tous pour un	40 »
2181.	—	Amour du pays	35 »
224.	Perck, B. van	Alpes et liberté	50 »
223.	—	Liberté	40 »
2019.	Pilet, W.	La sainte alliance des peuples	35 »
2043.	Plumhof, H.	Salut helvétique	35 »
882.	—	Salut à la patrie	40 »
1188.	Senger, Hugo de.	Hymne à la patrie	35 »
2461.	Wissmann, R.	La marche du drapeau	40 »
2873.	Zwissig, A.	Hymne national suisse (Cuendet)	35 »
2314.	—	Hymne national suisse (Chatelanat)	40 »

Chœurs à quatre voix mixtes a cappella :

2854.	a Baumgartner, W.	A mon pays	35 cent.
	b Kreutzer, C.	Le drapeau	
2775.	Chappuis, L.	Patrie, à toi mes amours	40 »
2779.	Dauphin, L.	Les cloches du 1 ^{er} août	60 »
2597.	Doret, G.	Chant des Suisses	30 »
2687.	Hegar, F.	Patrie	35 »
45.	Kling, H.	Hymne helvétique	40 »
46.	—	Hymne patriotique	40 »
1180.	Lauber, E.	La terre helvétique	35 »
376.	Pantillon, G.	Chant patriotique et religieux	50 »
3151.	Romieux, Ch.	Hymne	40 »
3175.	—	A l'Helvétie	35 »
2816.	Zwissig, A.	Hymne national suisse (Cuendet)	40 »
2817.	—	Hymne national suisse (Chatelanat)	40 »

FOETISCH FRÈRES, Editeurs à Lausanne, Neuchâtel et Yvey.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — Nos 25-26

LAUSANNE, 28 juin 1919.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 40 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions nos abonnés de bien vouloir verser le solde de leur abonnement, soit Fr. **3.05**, au compte de chèques postaux **II. 125** (*Educateur, Lausanne*), avant le 20 juillet prochain.

Nos abonnés du Jura bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, ont à payer Fr. **2.55** seulement.

En évitation de frais, nous n'enversons pas de formulaire imprimé. Ne pas oublier d'inscrire le nom et l'adresse de l'expéditeur sur le *coupon* destiné à la gérance (côté droit du chèque).

Le présent avis ne concerne pas les abonnés, assez nombreux, qui nous ont fait parvenir Fr. 8.— au commencement de l'année.

Le gérant : E. VISINAND.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : **Ballaigues**, fr. 2400, logement, jardin et indemnité pour plantage; 4 juillet. — **Yverdon**, fr. 3000 à 3400 pour toutes choses: 8 juil.

INSTITUTRICES. — **Carrouge (Oron)**, fr. 1700, plus indemnité de logement et de plantage fr. 250; 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 1^{er} juillet. — **Ballaigues** fr. 1700, logement, jardin et indemnité pour plantage; 4 juillet. — **Polliez-le-Grand**, fr. 1700, logement, jardin et parcelle de terrain; 4 juillet. — **Corcelles-le-Jorat**, *maîtresse d'école semi-enfantine*, fr. 1100, logement, jardin et 6 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école; 4 juillet.

Dernier concours ouvert: Instituteur à **Essertes s. Oron**, fr. 2400, indemnité de logement et jardin, fr. 300; 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école. Entrée en fonctions: 1^{er} novembre. Délai d'inscription: 11 juillet.

Erratum dans No 23-24: la commune de **Champagne** demandait une **institutrice** et non un instituteur comme une erreur de copie nous l'a fait dire. Toutes nos excuses aux intéressés.

LA GÉRANCE

Nominations.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

INSTITUTEURS. — MM. Buchs, Samuel, à **Lutry**; Perrenoud, Edouard, à **Corsy s. Lutry**; Liron, Ernest, à **Préverenges**.

INSTITUTRICES. — Mlles Divornes, Hélène, à **Château-d'Oex**; Liar-det, Madeleine, à **Maracon**; Corboz, Clara, à **Beguins**; Meylan, Blanche, à **L'Abbaye**.

Enseignement secondaire.

Un congé est accordé aux membres du corps enseignant secondaire qui assisteront à la célébration du centenaire de la Société vaudoise des sciences naturelles, le samedi 5 juillet 1917.

Service de l'enseignement secondaire.

Le Conseil d'Etat a nommé Mlle Estelle Roy en qualité de maîtresse secondaire et MM. Lucien Noverraz et Edmond Piguet en qualité de maîtres secondaires au **collège d'Aigle**.

Ecole supérieure de Montreux. — Un poste de maîtresse secondaire est mis au concours. Enseignement du français, de l'histoire et de l'économie domestique. Traitement initial fr. 2800 par ans, plus six augmentations de fr. 200 après 3, 6, 9, 12, 15 et 18 ans de service dans le canton; maximum fr. 4000. Entrée en fonctions: le 1er septembre 1919. Adresser les inscriptions, avec un « curriculum vitae » au département de l'Instruction publique, 2e service, jusqu'au 8 juillet, à 5 heures du soir.

Service de l'enseignement primaire.

Examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur.

Le personnel enseignant primaire est avisé qu'une session d'examen pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur aura lieu au mois d'octobre prochain.

Cours spéciaux pour la préparation du diplôme primaire supérieur.

Le personnel enseignant primaire du canton de Vaud est avisé que des cours pour la préparation aux examens pour l'obtention du diplôme primaire supérieur auront lieu à Lausanne du **22 septembre au 11 octobre 1919**. Ils seront organisés sur les mêmes bases que ceux de 1917 et 1918 avec le concours de MM. les professeurs Milloud, Deluz, Freymond, Vittoz, Schacht, Briod, May, Porchet, Perrier et Blanc. **Un petit subside sera accordé aux participants maîtres primaires supérieurs en fonction** et aux membres du personnel enseignant primaire qui prendront part à ces leçons pour la **troisième fois**.

L'inscription à ces cours doit se faire au Département de l'Instruction publique et des Cultes, premier service, avant le 12 juillet 1919 à 5 heures du soir. Un programme détaillé sera adressé à toutes les personnes dont l'inscription aura été admise.

Allocations de renchérissement de la vie

Les membres du personnel enseignant primaire sont informés qu'ils peuvent toucher, dès le 28 juin, aux Recettes du district, les allocations de renchérissement de la vie **pour le 1er semestre 1919**.

Pour le district de Lausanne, (sauf la commune de Lausanne) ces allocations seront payées par la Banque cantonale vaudoise et pour le cercle de Ste-Croix, par l'Agence de la dite Banque.

Service de l'Enseignement primaire.

Collège classique cantonal

Les examens commenceront :

Judi 26 juin à 7 h., pour la 1re et la 4me classe.

Vendredi 4 juillet à 7 h., pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes.

Samedi 5 juillet à 7 h., pour la 6me classe. Age requis: 10 ans révolus au 31 décembre 1919.

Inscriptions du 25 au 30 juin. Présenter : acte de naissance, certificat de vaccination, livret scolaire.

P. 32.491 L.

Ouverture de l'année scolaire 1919-1920: **Lundi 1er septembre à 2 h.**

LIBRAIRIES PAYOT & C^{ie},
LAUSANNE - GENÈVE - VEVEY - MONTREUX

Vient de paraître :

Henri DUCHOSAL

Exercices de Lectures expliquées

COURS SECONDAIRE

Un volume cartonné. Fr. 2 50

Cet ouvrage, qui fait suite à celui du même auteur publié l'année dernière, est destiné aux classes de la division inférieure des établissements d'instruction secondaire, c'est-à-dire à des élèves de 12 à 14 ans.

Comme on l'a sans doute remarqué, les livres de lecture expliquée, nombreux en France, manquaient dans notre pays, et nombre de pédagogues se réjouiront sans doute de voir cet enseignement si moderne et si fructueux, doté d'instruments de travail de provenance suisse. Il est, en effet, hautement désirable que l'on trouve, au fond d'un certain nombre de morceaux à discuter, notre esprit suisse, des idées et des sentiments que nous respectons, que nous aimons.

De la sorte, les exercices de lecture expliquée, en dehors des multiples avantages qu'ils présentent pour la formation du raisonnement, pour les habitudes de précision dans l'expression de la pensée, peuvent concourir efficacement à cette éducation morale et civique de la jeunesse, dont on se préoccupe tant et à si juste titre depuis quelques années.

Au début du volume, dans une introduction suggestive, l'auteur, tout en justifiant la méthode suivie, apporte des éléments utiles à l'enseignement et montre, avec une parfaite clarté, comment l'on peut facilement tirer d'un texte ce qu'il doit donner. Des questionnaires placés à la suite de chaque morceau facilitent la tâche délicate du maître et permettent de faire faire, à l'occasion, des travaux personnels aux élèves à domicile.